A R E P *Association des retraitées et des retraités de l'École Polytechnique*

PROCÈS-VERBAL DE LA 34e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue le mercredi 25 mai 2022, à compter de 10 h, par vidéoconférence

Ordre du jour	Membres du CA de l'AREP
1. Mot de bienvenue et consignes pour la tenue de l'assemblée 2. Ouverture de l'assemblée 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Procès-verbal de la 33e Assemblée générale tenue le 19 mai 2021 a) Adoption b) Affaires en découlant 5. Rapport du président 6. Réécriture inclusive des Statuts de l'AREP : vote 7. Présentation des Règlements internes du CA 8. Rapport de la trésorière et du vérificateur 9. Proposition de maintien de la suspension de la cotisation : vote 10. Activités à venir pour 2022-2023 11. Élections a) Au poste de vice-président b) Au poste de trésorière 12. Mot du Directeur général par intérim, monsieur Gilles Savard 13. Mot du président du Comité de retraite, monsieur Dominic Cappe 14. Nouveaux membres et personnes retraitées décédées, du 1er mai 2021 au 30 avril 2022 15. Période de questions 16. Clôture de l'assemblée	Roger Martin, président Bruno Detuncq, vice-président Claire Biron, trésorière Doris McNeil, secrétaire Céline Lemire, conseillère André Maheux, président sortant

1. Mot de bienvenue et consignes pour la tenue de l'assemblée

Roger Martin, président, souhaite la bienvenue aux membres présents et donne les consignes pour la bonne marche de l'assemblée. Le président demande ensuite si les membres acceptent que l'assemblée soit enregistrée afin qu'elle soit disponible pour la rédaction du procès-verbal. Les membres donnent leur accord.

2. Ouverture de l'assemblée

Le président ouvre la 34e assemblée générale à 10 h 5. Une trentaine de membres assistent à la réunion[i1].

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et apporte les modifications suivantes :

- Au point 11 c) : ajouter "Recommandation au poste de représentant des retraité.e.s au Comité de retraite (sans droit de vote)"

- Au point 11 d) ajouter "Nomination au poste de vérificateur pour 2022-2023.

Arthur Yelon propose l'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié.

Aucun membre n'ayant demandé le vote, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

4. Procès- verbal de la 33e Assemblée générale tenue le 19 mai 2021

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du projet de procès-verbal qui leur a été envoyé il y a deux semaines.

Aucune correction n'est apportée.

a) Adoption

André Bazergui propose l'adoption du procès-verbal.

Aucun membre n'ayant demandé le vote, le procès-verbal de la 33e Assemblée générale est adopté tel que rédigé.

b) Affaires en découlant

Tous les sujets qui demandent un suivi se retrouvent à l'ordre du jour de la présente réunion.

[1] Jusqu'à quarante membres ont participé à la réunion.

5. Rapport du président

À l'aide de diapositives, le président présente et commente les éléments de son rapport :

- *La mise en œuvre du protocole intervenu entre l'AREP et Polytechnique* : les privilèges et dates à retenir pour les nouveaux membres, dont celle de la cotisation annuelle – l'accueil des nouveaux membres temporaires : rencontre et conférence sur les Finances personnelles – communication des diverses listes entre l'AREP et le SRH ;

- *Les activités organisées pour les membres* : en présentiel : le pique-nique, la journée Plein air, le dîner de Noël – en virtuel : la conférence sur l'Intelligence artificielle, la conférence sur l'Imagerie médicale, le 6^{e} rapport du GIEC – les ateliers virtuels d'Alphanumérique ;

- *Les activités récurrentes organisées pour les nouveaux retraités* : la rencontre virtuelle du 17 novembre 2021 ayant pour thème : pourquoi devenir membre de l'AREP – la conférence virtuelle sur les Finances personnelles ;

- *Dons et aide financière* : Don annuel de 1 000,00$ à Centraide – bourse de 2 000,00$ à un étudiant (Thierry Spooner, étudiant de Génie informatique) ;

- *Remerciements aux membres du CA, qui ont œuvré pour l'AREP* : membres du CA, conférencier, organisateurs d'activités, collaborateurs spéciaux, et à nos représentants au Comité de retraite.

À son tour, Roger reçoit les remerciements de Bruno et de l'ensemble des membres de l'AREP.

6. Réécriture inclusive des Statuts de l'AREP : vote

La secrétaire, Doris McNeil, fait la présentation des Statuts, réécrits avec un vocabulaire inclusif. Elle rappelle que nos statuts ont été adoptés lors de l'AGA de l'an dernier mais que pour respecter une meilleure représentation des hommes et des femmes dans nos textes, le CA a demandé à notre consœur Constance Forest de procéder à l'écriture inclusive de nos Statuts. Doris donne quelques exemples des changements apportés.

Aucune question n'étant posée, il est proposé par Marie-Claude Nadeau et appuyé de André Tanguay *"d'adopter les statuts ainsi révisés".*

Aucun membre n'ayant demandé le vote, les statuts ainsi révisés sont adoptés à l'unanimité.

7. Présentation des règlements internes du CA

Doris McNeil présente les règlements qui ont été définis par le CA en août 2021.
Les règlements, au nombre de six, précisent des éléments de fonctionnement de notre association en ce qui a trait :

- Au statut des membres ;
- À la cotisation annuelle ;
- À la participation des personnes non membres aux activités organisées par l'AREP ;
- Aux dépenses assumées par les membres lors des activités régulières de l'AREP ;
- Aux dépenses des membres du CA et des personnes-conseil ;
- Au remboursement des dépenses engagées par les membres du CA.

Doris répond à quelques questions, concernant particulièrement le moment du paiement de la première cotisation à l'AREP.

8. Rapport de la trésorière et du vérificateur

À l'aide de diapositives, Claire Biron, trésorière, présente les rapports financiers :

1) *Produits et charges 1er mai 2021 au 30 avril 2022* : Du 1er mai 2021 au 30 avril 2022, les produits se sont élevés à 272,95 $ (aucune cotisation perçue durant cette période et variation négative de notre Fonds Desjardins) et les charges ont totalisé 7 931,09 $, ce qui a généré un résultat net négatif de 7 658,14 $. Une seule question est posée, relativement au montant de la cotisation perçue en 2021.

2) *Bilan au 30 avril 2022* : l'actif au 30 avril 2021 est de 50 676,17 $ et le passif est de 0 $, ce qui fait que les actifs nets de l'AREP s'élèvent à 50 676,17 $. Aucune question ne vient de la part des membres.

3) *Prévisions budgétaires 2022-2023* : Les prévisions budgétaires élaborées par la trésorière entrevoient des revenus plus substantiels (prévision que la valeur de notre Fonds Desjardins va augmenter) et des charges un peu plus élevées (incluant le don à la Campagne du 150e). Compte tenu de ces prévisions, l'AREP devrait enregistrer un résultat négatif estimé à 7 401 $.

Quelques commentaires ou questions, dont : il est très optimiste de présumer que la valeur de notre Fonds Desjardins va autant augmenter ; il est important de faire le bon choix lorsque l'on investit dans des fonds de placement ; notre Fonds Desjardins a diminué durant les dernières années, mais l'investissement fait il y a plusieurs années de 25 000 $ est encore positif car il totalise plus de 33 000 $; nous prenons des risques minimes car nous voulons protéger les avoirs des membres, etc.

Avant de céder la parole à André Tanguay, Claire le remercie pour son soutien.

4) Rapport du vérificateur, André Tanguay :

André Tanguay, dans une lettre adressée à l'assemblée générale, se déclare satisfait de la qualité de la tenue des livres et des rapports présentés et il remercie et félicite la trésorière pour la qualité de son travail.

André répond à une question concernant les placements variables VS les placements à terme.

9. Proposition de maintien de la suspension de la cotisation : vote

Claire Biron, trésorière, fait un petit historique expliquant la décision de suspendre la cotisation pour les années 2020 et 2021 et présente, à l'aide d'un graphique, l'évolution des états financiers de l'AREP de 2009 à nos jours. Finalement, elle présente la résolution préparée par le CA :

*Attendu que les finances de l'AREP se portent bien (**50 620 $ en actifs et 0 en passif) et qu'il est prévu que le budget 2022-2023 ne sera déficitaire que de 7 401 $** en 2022-2023,*

Le CA de l'AREP propose :

1. *Que le fonds de réserve visé soit de l'ordre de 25 000 $;*
2. *Que l'on diminue nos actifs d'année en année pour atteindre cet objectif en subventionnant davantage les personnes qui participent aux activités ;*
3. *Que la cotisation soit maintenue à 0 $ jusqu'à la prochaine assemblée générale.*

Il est proposé par Lyne Coallier, appuyée de Marie-Claude Nadeau *"d'adopter la résolution telle que présentée".*

Plusieurs questions et commentaires, dont : Question : est-ce que le montant du fonds de réserve à 25 000 $ n'est pas trop bas ? Réponse : lorsque le fonds de réserve sera près de 25 000 $, nous évaluerons la possibilité de reprendre la cotisation ; il faut diminuer progressivement nos avoirs et subventionner davantage nos activités car l'AREP est à but non lucratif ; le CA pourra revoir le montant de 25 000 $ à la hausse si c'est nécessaire – Commentaires : un montant de 40 000 $ serait plus sage car nous pourrions avoir des frais juridiques dans le futur (comme nous en avons eu dans le passé) ; il faut jouer de prudence car nous pourrions devoir demander une étude actuarielle de notre régime de retraite dans les prochaines années ; trois ans sans cotisation, c'est beaucoup.

Après discussion,

Il est proposé par René Archambault, appuyé de Arthur Yelon *"de modifier la proposition du CA et de fixer le montant du fonds de réserve à 40 000 $".*

Aucun membre n'ayant demandé le vote, l'amendement est adopté à l'unanimité.

La nouvelle proposition se lit donc ainsi :

1. *Que le fonds de réserve visé soit de l'ordre de 40 000 $;*
2. *Que l'on diminue nos actifs d'année en année pour atteindre cet objectif en subventionnant davantage les personnes qui participent aux activités ;*
3. *Que la cotisation soit maintenue à 0 $ jusqu'à la prochaine assemblée générale.*

Il est proposé par Jean-Guy Deschênes, appuyé de André Maheux *"d'adopter la proposition telle que modifiée".*

Aucun membre n'ayant demandé le vote, la proposition amendée est adoptée à l'unanimité.

10. Activités pour 2022-2023

Bruno Detuncq, vice-président, présente la liste des activités prévues pour les prochains mois :

- Création d'un Comité de suivi du Régime de retraite (initiative de Guy Létourneau) : Bruno fait un appel à tous pour recruter des membres pour ce comité ;
- Pique-nique en août prochain ;
- Journée Plein-air en septembre prochain ;
- Dîner de Noël en décembre à Laval : ne pas oublier que le co-voiturage est disponible et que des arrangements peuvent se faire (co-voiturage à partir d'une station de métro, etc.) ;
- Conférence à venir : L'Histoire de Polytechnique (conférencier, André Maheux) ;

- Tablette : cours avancé
- Club de lecture
- Visites guidées

Bruno fait un appel à toutes et à tous pour créer de nouveaux projets : visite d'un quartier, d'un musée, une conférence, etc.

Bruno mentionne également que l'AREP s'est muni d'une plateforme ZOOM, ce qui facilitera les échanges avec les membres.

11. Élections

Céline Lemire agit comme présidente d'élection et rappelle que ce sont les postes de vice-président et de trésorier qui sont en élection.

a) Élection au poste de vice-président pour un mandat de deux ans :

Bruno Detuncq propose la candidature de Diane Riopel. Il n'y a pas d'autre mise en nomination. Diane Riopel accepte et est élue par acclamation.

b) Élection au poste de trésorier pour un mandat de deux ans :

André Tanguay propose la candidature de Claire Biron. Il n'y a aucune autre mise en nomination. Claire Biron accepte et est donc élue par acclamation.

c) Recommandation au poste de représentant des retraités au Comité de retraite (sans droit de vote) :

Le président rappelle que c'est l'assemblée générale du Régime de retraite qui se tiendra le 7 juin prochain qui élira la personne sur ce poste mais que l'AREP fera une recommandation comme à chaque élection. Roger recommande le nom de Richard Hurteau qui occupe cette fonction depuis trois ans. Il n'y a pas d'autre recommandation. Richard Hurteau accepte et il soumettra sa candidature et les membres de l'AREP l'appuieront s'il y a plus d'une personne candidate.

d) Nomination au poste de vérificateur pour un mandat de deux ans :

André Tanguay propose la candidature de Louise Demers. Il n'y a pas d'autre mise en nomination et Louise Demers accepte.

12. Mot du Directeur général par intérim de Polytechnique, monsieur Gilles Savard

Monsieur Savard remercie l'AREP de l'invitation et présente son rapport à l'aide de diapositives. Les principaux éléments de son rapport sont :

- L'avancement des travaux sur le climat de travail à Polytechnique ;
- La structure organisationnelle de Polytechnique ;
- Les célébrations du 150^{e} anniversaire ;
- Le budget 2022-2023 – les faits saillants ;
- Le développement immobilier ;

- Les ressources informationnelles et l'expérience étudiante ;
- La révision de la loi constitutive de Polytechnique ;
- Le processus de nomination du directeur général ou de la directrice générale ;
- Les changements au niveau des directions fonctionnelles ;
- Les changements au niveau des directions départementales ;
- Les changements au niveau des directions de services ;
- Données sur le nombre d'étudiants inscrits ;
- Des nouvelles de la Direction des affaires académiques et de l'expérience étudiante ;
- Données sur les chaires de recherche ;
- Les projets de développement du Campus ;
- Les prix et distinctions au niveau professoral et au niveau étudiant ;
- Etc.

Le président remercie monsieur Savard pour sa présentation.

* Il est à noter que la présentation de monsieur Savard sera disponible prochainement sur le site de l'AREP.

13. Mot du président du Comité de retraite, monsieur Dominic Cappe

Monsieur Cappe remercie l'AREP de son invitation et présente son rapport à l'aide de diapositives. Voici un résumé de son rapport :

- La composition du Comité de retraite en date d'aujourd'hui. Il énumère les postes qui seront en élection le 7 juin prochain, dont celui de Représentant du personnel non actif (sans droit de vote) ;
- Les faits saillants de 2020-2021 à ce jour : recherche et embauche d'un gestionnaire en actions mondiales (Fiera Capital) - mise en œuvre de l'indexation des rentes du nouveau volet applicable le 1er janvier 2022 - recherche et embauche d'un gestionnaire en immobilier mondial (UBS) - vérification de la sécurité des données du Bureau de la retraite - terminaison de mandats de gestionnaires - mise à jour de la Politique de régie interne - état des lieux 2022 en investissement responsable (CTIR) - embauches au Bureau de la retraite (Analyste et Technicienne en administration) - recherche d'un gestionnaire en infrastructures (en cours) - révision de l'Énoncé de la politique de placement (en cours), etc. ;
- Le rendement de la caisse en 2021 ;
- La situation financière du Régime ;
- Les priorités et les perspectives 2022 ;
- La composition et le mandat du Comité de travail sur l'investissement responsable (Michel Perrier et Richard Hurteau composent le comité, appuyés par la directrice et le consultant en gestion des placements du Bureau de la retraite) ; un sondage a été envoyé aux gestionnaires de la caisse et un rapport sera présenté le 7 juin prochain ;
- L'assemblée générale du Régime de retraite en 2022 sera hybride (en présentiel et en distanciel).

Roger remercie chaleureusement monsieur Cappe pour sa présentation et invite les membres à assister à la prochaine assemblée générale du Régime de retraite qui aura lieu le 7 juin prochain.

* Il est à noter que la présentation de monsieur Cappe sera disponible prochainement sur le site de l'AREP.

14. Nouveaux membres et personnes retraitées décédées, du 1er mai 2020 au 30 avril 2021

Claire Biron présente la liste des nouveaux membres et celle des nouveaux membres temporaires et Doris McNeil présente celle des personnes retraitées décédées. Doris mentionne que l'AREP a été mise au courant du décès de Alain Ouellet qui, même s'il n'était pas retraité de Polytechnique, était bien connu de toutes et tous. Une minute de silence est observée à la mémoire de nos collègues et ami.e.s décédé.e.s durant la dernière année.

15. Période de questions

N/A

16. Clôture de l'Assemblée

Céline Lemire prend quelques instants pour remercier Bruno Detuncq qui a œuvré durant les quatre dernières années aux destinées de l'AREP.

Jean-Guy Deschênes propose la levée de l'assemblée, appuyé de Céline Lemire.

Le président remercie les membres pour leur présence et lève l'assemblée à 12 h 30.

DM, le 4 juin 2022